

# MAIRIE DE SAINT-BOIL

## Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du MARDI 12 JUILLET 2016 à 20 heures 30.

**Président** : Monsieur Joël DESSOLIN, Maire.

**Secrétaire** : M. Aurélien RIZET.

**Présents** : Mrs. Joël DESSOLIN, Hervé VERJUX, Alban VUILLOT, Aurélien RIZET, Patrice BOURGEOIS, et Mmes Christine LABRY, Annie GELIN, Sandra LANNEAU.

**Absent** : Pierre LOUNTALA, Michèle TERRIER.

**Excusé** : Laurent DEGIVRY représenté par Mme Christine LABRY.

### Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal ont décidé :

- d'**approuver à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 24/05/2016** ;
- Suite au changement de percepteur, d'**accorder l'indemnité de conseil au taux de 100%** jusqu'à la fin du mandat et également **l'indemnité de confection des documents budgétaires** ;
- De **nommer Mme Christine LABRY** pour siéger à la **commission Assainissement** à la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise ;
- D'**approuver à l'unanimité le RPQS des ordures ménagères de 2015** de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise ;
- d'**autoriser le Maire** à signer le contrat de travail pour le remplacement de la secrétaire de mairie, en congé du 01 Aout au 23 Aout 2016 pour 77 heures ;
- De **créer un poste** d'Agent Administratif de 2eme classe pour le remplacement de la secrétaire de mairie qui part en retraite au 1<sup>er</sup> Septembre 2016, à raison de 29 heures par semaine. Les permanences seront inchangées ;
- De **fixer le loyer à 150€/mois** des locaux vacants de la Mutualité Française pour la création d'une Maison d'Assistante Maternelle ;
- D'**établir une convention** entre le nouvel acquéreur du bâtiment de la Cure et la mairie pour établir une servitude des « eaux pluviales » ;
- D'**acheter un nouveau gaufrier électrique** en remplacement de celui à gaz et de confier sa gestion ainsi que celle des tables et bancs à Laura SAVINAS ;
- De **prévoir des travaux d'aménagements** de la cuisine et de la salle de bain dans le logement du bâtiment des pompiers ;
- D'**informer sur les heures d'ouverture de la poste** : lundi au vendredi du 04/07/2016 au 27/08/2016 de 14h à 16h15 et le samedi de 9h à 12h les semaines impaires ;
- De **ne pas changer le coefficient** de l'Indemnité d'Exercice des Missions pour les agents communaux ;
- De **cotiser au CNAS** pour tout agent retraité de la Fonction Publique Territoriale ;
- D'allouer à la Secrétaire de Mairie la **dotation** (166,06 € brut) attribuée par l'Etat lors **des Elections Départementales 2015** ;
- Suite à la lecture de la lettre d'un administré mécontent, **de confirmer** que le changement d'adresse et de numéro de rue s'applique à **tous les administrés de la commune** ;

La séance est levée à 23 heures 15.



Fait à SAINT-BOIL, le 09 Aout 2016.

Le Maire,  
J. DESSOLIN